



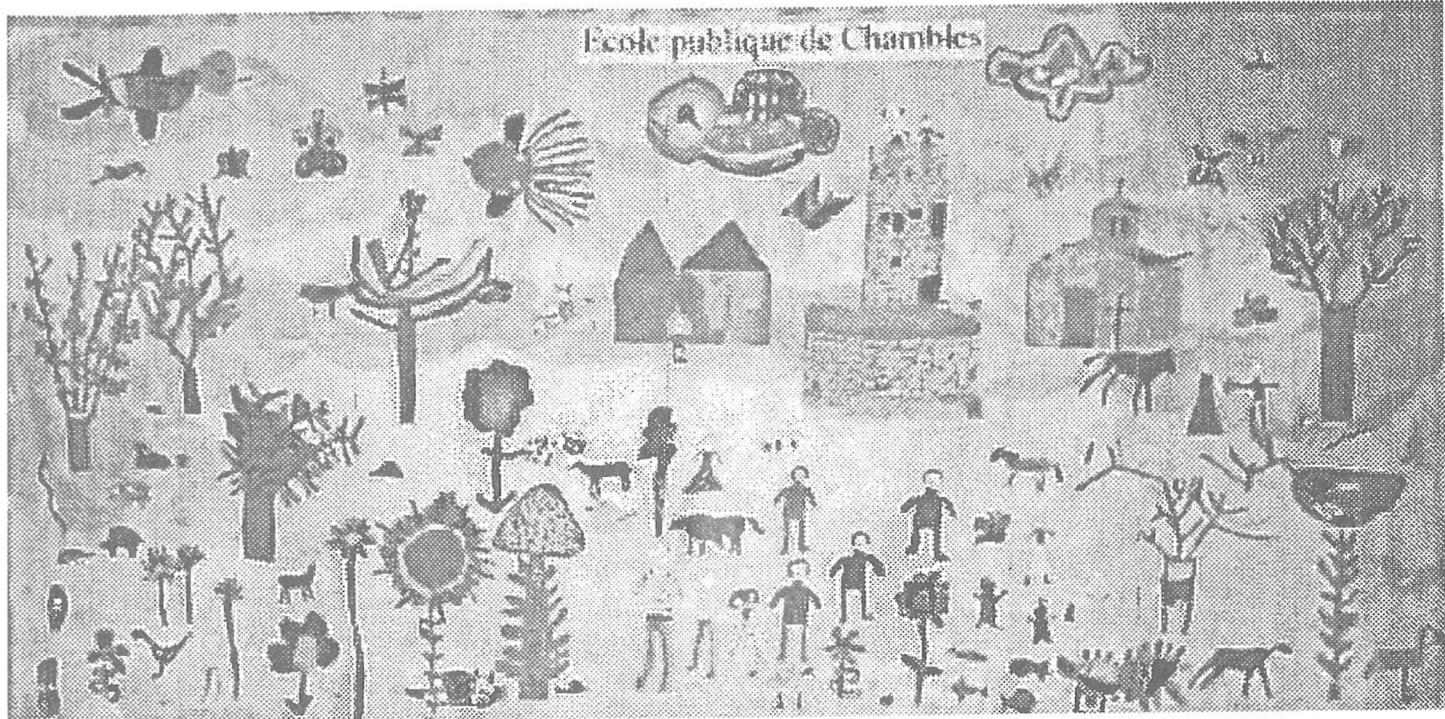
Chambles



L'ÉCHO DE LA TOUR

Bulletin Municipal d'informations

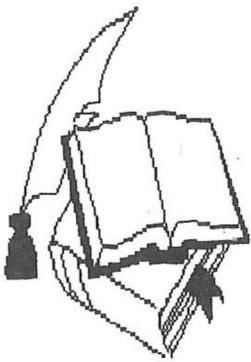
N° 28 Juillet 1997



SOMMAIRE

	page
Mot du Maire.....	3
Communauté de communes	4
P.O.S.	6
Ecole	8
Informations municipales	11
A.D.M.R.	12
Banque Alimentaire	12
Eutrophisation	13
Bref info	14
Services - Agenda	15
Dossier "Agriculture"	16
La vie associative	
Foyer rural	17

	page
Centre aéré	18
Ass. N-D Grâces	18
Club Amitié loisirs	19
Amimaya	19
G. V.	20
ACCA	21
Soldats de France	22
A.F.R.	22
Ass. Chamblouses	23
Si Chambles m'était conté	24
Garda de tchasse	26
Nos joies- Nos peines	27
Mots croisés chamblous	28



Le Mot du Maire

En Juin 1996, je vous présentai la structure de la Communauté de Communes du Forez-Sud, son périmètre géographique, les représentants de Chambles au sein du Conseil communautaire.

Depuis le début de cette année toutes les commissions ont travaillé et nous allons pouvoir lancer les premiers projets communautaires.

Dans la rubrique réservée à la vie de notre communauté, vous découvrirez plus en détail les réalisations planifiées en 1997 sur la commune de Chambles ainsi que les conséquences sur la facturation des ordures ménagères (passage du système de redevance au système de la taxe d'enlèvement).

Pour pouvoir financer ses projets la communauté a décidé la mise en place d'une fiscalité propre et additionnelle (voir le détail dans la rubrique "La fiscalité et le budget").

En contrepartie, la communauté va prendre directement en charge une partie du budget de fonctionnement ainsi que tout l'investissement pour les travaux de voirie 1997.

Pour éviter une trop grosse pression fiscale supplémentaire en 1997, le Conseil Municipal de Chambles a décidé de ne pas augmenter les taux communaux.

La période des vacances approche, je vous rappelle que nous devons tous être très vigilants par rapport aux risques d'incendie et que l'eau potable ne doit pas être gaspillée car le printemps a été particulièrement sec.

Bonnes vacances à tous

Pierre GIRAUD

« La Communauté de Communes du FOREZ-SUD »

1997 est la première année de réel fonctionnement de la communauté de Communes.

Après les phases d'études obligatoires et dans le cadre de ses compétences les premières réalisations concrètes vont démarrer dès l'automne .

Que va-t-il se passer sur la commune de Chambles ?

Les projets:

1°) La voirie:

En investissement nous allons pouvoir réaliser pour près de 320 000 francs de travaux sur les différentes voiries de la commune (Route du Peybert à Biesse et de Biesse à Meyrieux, Chemin d'accès à la station d'épuration de la Garde...).

Au niveau du fonctionnement c'est 90 000 francs de travaux qui seront pris en charge directement par la communauté.

2°) Le Tourisme:

L'office de Tourisme installé à St Just St Rambert couvre l'ensemble du territoire des 12 communes de la Communauté et la participation financière de chaque commune est transférée à la communauté.

3°) Le développement économique:

C'est la mise en place d'un centre de documentation à destination de tous les professionnels pour les aider dans leurs différentes démarches (création d'emploi, fiscalité, export ...).

C'est l'adhésion à SEMAFOR pour la mise en place d'un contrat global de développement avec la région.

Ce sont les premières études pour l'implantation ou la réhabilitation de zones d'activités.

4°) Le Social:

La création d'un relai pour les assistantes maternelles devrait permettre une meilleure connaissance des besoins et des possibilités existantes sur chacune de nos communes.

La création d'emplois verts est de nature à aider l'insertion de jeunes par le travail et nous permettre d'ouvrir quelques sentiers abandonnés.

Qu'est ce qui va changer pour les ordures ménagères et la fiscalité ?

Les ordures ménagères

La Commune de Chambles avait choisi depuis plusieurs années de facturer ce service par le principe d'une redevance calculée sur la base du nombre de personnes vivant au foyer et en fonction du type d'habitation (principale ou secondaire).

Cette compétence a été reprise par la communauté de communes et un seul type de facturation est possible pour l'ensemble des 12 communes: c'est celui de la taxe sur le foncier bâti qui a été retenu.

Vous ne recevrez donc plus d'avis de paiement séparé pour les ordures ménagères mais elles seront incluses dans le rôle « Taxes Foncières » expédié par la trésorerie principale.

La fiscalité et le Budget

Pour réaliser ses différents projets (Economique, Voirie, Touristique, Social...), la communauté a opté pour une fiscalité propre et additionnelle à partir de l'exercice 1997.

1°) La fiscalité:

Les taux d'imposition appliqués aux contribuables seront les suivants:

- * 0,63 % au titre de la taxe d'habitation
- * 1,21 % sur le Foncier Bâti
- * 2,36 % sur le Foncier Non Bâti
- * 0,99 % sur la Taxe Professionnelle.

2°) Le budget primitif 1997:

Il a été voté à l'unanimité des présents le 14 Mars 1997 en Assemblée Générale à Périgneux.

La section de Fonctionnement s'équilibre à 16 473 567 francs:

En recettes:

5 200 000 francs (31,57%) au titre du produit des 4 taxes,
8 052 000 francs (48,88%) pour la taxe des ordures ménagères,
2 034 038 francs (12,35%) au titre de la dotation de fonctionnement,
1 187 529 francs (7,20%) de subventions .

En dépenses:

9 811 000 francs (59,56%) en charges à caractère général dont 8 052 000 francs pour les ordures ménagères et 1 000 000 francs pour des fournitures de voirie,
2 224 000 francs (13,50%) en charges de personnel dont 1 500 000 francs pour emplois d'insertion (emplois verts),
2 436 567 francs (14,80%) de prélèvements pour la section d'investissement,
1 852 000 francs (11,24%) en autres charges de gestion courante dont 1 000 000 francs pour adhésion à SEMAFOR ,
150 000 francs (0,90 %) au titre des charges financières.

La section d'investissement s'équilibre à 10 571 412 francs:

En recettes:

2 436 567 francs (23,05%) d'autofinancement,
1 674 792 francs (15,84%) de remboursement de TVA
1 364 400 francs (12,91%) de subventions (emplois d'insertions...),
5 095 653 francs (48,20%) d'emprunts.

En dépenses:

4 701 784 francs (44,48%) pour travaux de voirie,
1 206 000 francs (11,41%) pour aménagements bords de Loire,
2 000 000 francs (18,92%) pour développements économiques et touristiques,
992 700 francs (9,39%) pour frais d'études et de recherches,
1 570 928 francs (14,86%) pour achats de différents matériels (containers sélectifs, matériels de voirie, informatique...)
100 000 francs (0,94%) pour remboursement d'emprunts.

POS

Après la longue phase administrative de lancement de procédure du Plan d' Occupation des Sols, nous sommes, depuis déjà plusieurs mois, en phase d'élaboration du P.O.S. par le bureau d'étude et le Conseil Municipal.

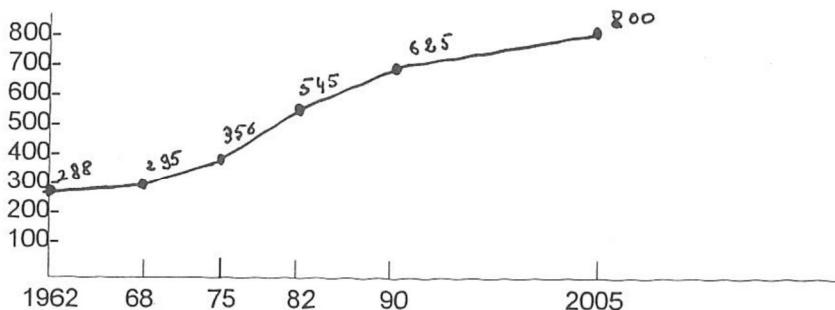
La méthode de travail est la suivante : après 3 à 4 réunions de préparation du groupe de travail, formé des représentants de la commission urbanisme, de Mr ROCHE (bureau d' étude) et des représentants de la Direction Départementale de l' Equipment (Mr AURIOL St- Etienne, Mlle CHAREY et Mr GRAND St-Just-St-Rambert), le travail effectué est présenté et validé en commission P.O.S. à laquelle sont convoqués :

Le Maire et son Conseil Municipal au complet
La direction départementale de l' Equipment.
La direction départementale de l' Agriculture et de la Forêt
La direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
Le service départemental de l' Architecture
La direction régionale des Affaires Culturelles-Service Régional de l' Archéologie
La direction régionale de l' environnement
La direction départementale des Services Incendie et Secours
La direction départementale de la jeunesse et des sports
La direction régionale de l' Industrie, de la Recherche et de l' Environnement-électricité
La direction régionale de l' Industrie, de la Recherche et de l' Environnement-sous sol
Monsieur le Président du Conseil Général
Monsieur le Président de la Chambre d' Agriculture
Monsieur le Président de la Chambre des Métiers.

La mise en place du P.O.S. nous incite à définir les objectifs d' aménagements suivants :

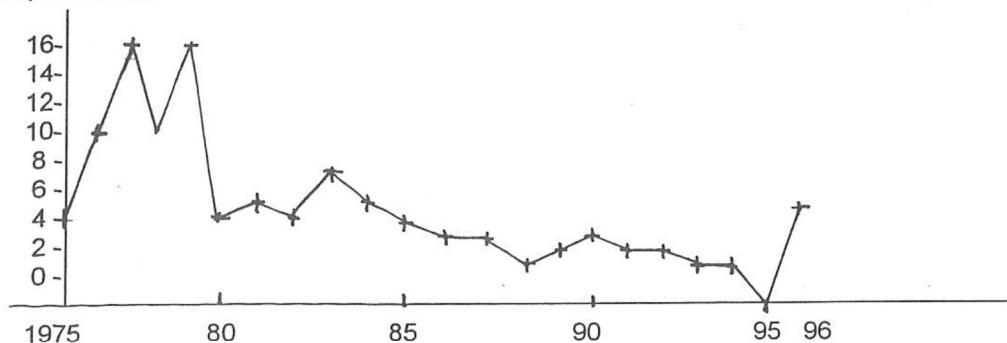
- Continuer à accueillir des constructions nouvelles dans le cadre d' une croissance assez modérée conforme à la tendance récente.
 - Protéger les espaces naturels, la qualité des paysages et des monuments, de protéger l' équilibre écologique des milieux de qualité.
 - Maîtriser le développement du tourisme lié à la qualité du site
 - Permettre le développement de l' agriculture
 -
- 1 : continuer à accueillir des constructions nouvelles

Ci-dessous une courbe représentant l' évolution de la population depuis 1962



Au dernier recensement de 1990 la Commune de CHAMBLES comptait 625 habitants, à ce jour on peut estimer ce nombre à environ 675. Avec une volonté d' augmenter le nombre d'habitants, tout en maîtrisant les équipements publics existants (école et autres), il serait bien de se fixer un objectif d' environ 800 habitants en l' an 2005, ce qui correspondrait à 4 ou 5 nouvelles habitation par an c' est à dire 8 à 10 hectares à ouvrir à l' urbanisation sous forme habitat individuel ou pavillon locatifs.

La courbe ci-dessous représentant l' évolution des constructions depuis 1975 nous laisse penser que cet objectif est tout à fait réalisable.



2 : Protéger les espaces naturels

La partie gorges de la Loire étant en cours de classement, il est important de veiller à ce que le site soit préservé.

Les différents monuments situés sur plusieurs points de la Commune ainsi que leur environnement doivent aussi être préservés.

3 : Maîtriser le développement du tourisme

Le développement du tourisme doit être maîtrisé, tout en ouvrant les portes de la Commune au tourisme, l' intention n' est pas de faire de Chambles une "usine à touristes".

4 : Permettre le développement de l' agriculture

Chambles étant une Commune Rurale, l' agriculture représente une activité importante, une dizaine de familles vivent de cette profession avec des productions différentes et toute une variété de produits du terroir, les sièges d' exploitation doivent être préservés de tout environnement urbain afin de pouvoir se développer si besoin.

Le développement du secteur artisanat et industriel ne fait pas l' objet d' attention particulière, la Commune de Chambles adhérant à la Communauté de Communes Forez Sud n'a pas vocation à développer ce secteur.

L' urbanisation est un secteur très important du P.O.S. l' approvisionnement en eau et surtout l' assainissement sont des contraintes que nous ne pouvons ignorer, nous travaillons en ce moment sur le zonage. Nous vous communiquerons dans le prochain N° l' évolution de notre travail.

URBANISME : Rappel

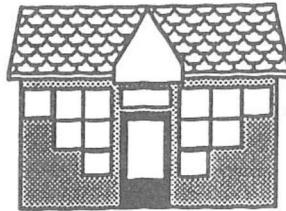
- Un permis de construire est nécessaire pour tous travaux d' une surface de plus de 20 M2.

- Une déclaration de travaux est nécessaire pour :

- Toute construction inférieure à 20 m² (abri de jardin, garage ...)
- Toute modification de façade (création de balcon, de fenêtre...)
- La construction d' une piscine et de certaines clotûres.
- La création d' une pièce d' habitation supplémentaire.

Les imprimés sont à retirer en Mairie.

L'ECOLE



Effectifs année scolaire 1997-1998

Classe de Patrick Célette : 23 élèves : 8 CM2 et 15 CM1
Classe de Madeleine Brun 23 élèves : 11 CP, 4 CE1 et 8 CE2
Classe d' Evelyne Vende 26 élèves : PS1, 6 PS2, 7 MS, 8 GS

Calendrier scolaire

Rentrée scolaire élèves	mardi 2 septembre 1997
Toussaint	vendredi 24 octobre 1997 lundi, 3 novembre 1997
Noël	vendredi 19 décembre 1997 lundi 5 janvier 1998
Hiver	vendredi 6 février 1998 lundi 16 février 1998
Printemps	jeudi 2 avril 1998 mardi 14 avril 1998
Eté	vendredi 3 juillet 1998

Les classes vaqueront le mardi 2 juin et travailleront le mercredi 3 juin.

Ascension : Les classes vaqueront le vendredi 22 mai mais travailleront en contrepartie le mercredi 20 mai .

TOUR DE LA LOIRE EN VELO

Un évènement à l' école.

" Compte-rendu de l' étape " par Adrien IMBERT de l' As de Trèfle de Saint-Etienne

TOUR DE LA LOIRE CYCLOTOURISTE : CLASSE CM1 - CM2 (CHAMBLES)

L'éducation nationale a organisé un tour de LA LOIRE CYCLOTOURISTE, ouvert aux élèves de CM1 - CM2. Il s'est effectué par relais d'école à école.

Plein d'enthousiasme, j'ai vécu dans le bonheur au sein de l'école de CHAMBLES, à la mise en oeuvre de cet événement. Si je dis événement, c'est que dans l'esprit d'un enfant de 11 ans, tout devient grand, et si l'on sait canaliser cette grandeur, alors à ses yeux tout devient tellement beau.

LA LOIRE

Le département de la LOIRE, son synonyme "LE FOREZ". Son histoire qui pourrait se lire comme une saga, se feuille comme un livre d'images où, chacune, livrerait un épisode passionnant de son évolution. Entre **SAINT-ETIENNE** et **ROANNE** s'étend une vaste plaine laborieuse, agricole, entourée de monts, là-haut on renifle pendant de long mois les odeurs de l'hiver. Terre de poésie, un seul titre pourrait la résumer : **L'ASTREE**. Honoré D'URFE y consacra 5.000 pages, d'où s'exaltent, au plus profond des êtres, les secrets de l'amour.

UNE COUR DE RECREATION QUI PREND LA CLEF DES CHAMPS

CHAMBLES, petit village médiéval, à 630 mètres d'altitude, avec sa tour donjon dominateur qui sert d'observatoire aux touristes. Il domine la Loire gonflée dans les méandres de son barrage.

A quelques encablures, le château d' Essalois, en pleine rénovation, encore prêt à vous parler de ses seigneurs. Du haut de cette douillette quiétude, vos yeux se reposent en fouillant entre les montagnes du soir et les montagnes du matin, la plaine du Forez, nonchalante, traversée par l'artère vivifiante de son fleuve. Avec un peu de chance, si le temps le permet au-delà du Mont Pilat, ils peuvent s'égarer sur la dentelle des Alpes qui se noie dans le moutonnement de quelques cumulus.

Surprise ? si à quelques centaines de mètres, votre regard bute sur une bâtie moderne, cerclée de vérandas, et que vos oreilles captent, entre le chant du coucou et celui de l'alouette, mille petits cris où chahute pleine de vie une nouvelle jeunesse, alors vous comprendrez que vous venez de découvrir l'école.

Sa cour n'a pas de mur ; abritée de sapins, elle s'ouvre à la liberté sur les bosquets de genêts parfumés où le soleil y laisse de son jaune pour accueillir le printemps.

LUNDI 2 JUIN

Le 2 juin, **CHAMBLES** a accueilli l'école du **CHAMBON-FEUGEROLLES**, ville plus importante, serrée dans la vallée de l'Ondaine. L'Ondaine, rivière qui, jadis, comme une princesse des ondes, traversait la ville, limpide, généreuse, avant de mélanger ses eaux à la-Loire.

Les petits amis du **CHAMBON-FEUGEROLLES** sont arrivés en trois groupes séparés, sous les ovations de tous les élèves de **CHAMBLES**.

Après la bannière de la **FFCT**, une ligne d'arrivée était tracée, simplement pour symboliser un triomphe, celui de toutes ces jeunes volontés qui ont germé dans le plaisir de la découverte du cyclotourisme.

Pour terminer l'après-midi dans la bonne humeur, des jeux ludiques furent organisés en communauté entre les deux écoles. Puis l'inévitable réception dans la salle du Foyer Rural. Après les félicitations de Monsieur le Maire, des inspectrices de l'Académie et de l'instituteur responsable de l'école de **CHAMBLES**, suivit la remise des médailles. Pour beaucoup, premier honneur, premier souvenir. Puis l'on trinqua avec toutes les familles à la santé du "**TOUR DE LA LOIRE**".

Derrière quelques nuages, la journée s'est endormie, en même temps que les enfants, dans le gîte du petit hameau de Biesse.

MARDI 3 JUIN : JOUR "J" POUR L'ECOLE DE CHAMBLES

Hélas ! depuis le début de l'organisation c'est la première fois que la journée se dévoile sous la grisaille. Mais le soleil est sous les maillots, il asticote les coeurs. Quelle joie pour cette jeunesse de s'égarer un peu plus loin sur leurs routes de campagne, comme s'ils rallongeaient leur cour de récréation, afin de rejoindre une autre école champêtre (**SOLEYMIEUX**) et lui passer à son tour, le relais.

Tout est tellement vrai dans ce récit que je leur laisse la parole.

BEAU TEMPS POUR UN ESCARGOT !

Une journée longue et humide pour une arrivée chaleureuse

A 9 heures, nous étions sur nos vélos prêts pour notre aventure ; ça y est, nous nous sommes assez entraînés, et le grand jour est arrivé. Tout a bien commencé mais le temps s'est gâté. La pluie est arrivée et nous étions trempés. Et voilà que la véritable aventure a commencé : Gauthier qui pensait à sa fiancée est tombé dans le fossé, Vincent a failli perdre sa gourde, la selle d'Aurélie bougeait, notre Marion, qui a voulu jouer au reporter, en prenant une photo s'est retrouvée dernière, mais heureusement Jean était là. Et, ne comptons pas tous ceux dont la chaîne a déraillé !!!

Nous avons profité des arrêts pour nous jeter sur le ballon ! A l'entrée de **MAROLS** les écoliers nous ont accueillis avec de superbes marionnettes !!

A l'arrivée, le soleil s'est associé à **SOLEYMIEUX** pour nous accueillir.

Comme le prétend l'origine du nom **SOLEYMIEUX** il y avait mieux de soleil, dans le ciel et aussi dans les coeurs. Merci pour l'accueil.

MERCREDI 4 JUIN

Au retour, le soleil était revenu chaud comme aux plus beaux jours de l'été ; les bidons se vidaient rapidement, les foins coupés séchaient en abandonnant leur parfum. A midi, les vélos éparpillés négligemment sous les pins, nous laissèrent profiter pleinement de notre dernier pique-nique...

EPILOGUE

Et bien oui, c'est fini ! de février à juin, quels bonheurs nous avons vécus...

Pour parvenir à ce but, il a fallu canaliser cette fougue de jeunes cabris, les inviter aux réparations de pneumatiques, les orienter sur quelques réglages, l'éveil au rudiment de la petite mécanique. Quelle frénésie autour des vélos retournés, les roues libérées tournaient comme des loteries de fête foraine, dans une ambiance de babillage. Rien ne fut négligé, les faveurs d'un soleil précoce permirent de parfaire une adresse nécessaire en respectant scrupuleusement le code la route.

Pour soutenir "l'instit" Monsieur Patrick CELETTE dans son travail, quelques cyclos de **L'AS DE TREFLE** de **SAINT-ETIENNE**, le plus ancien club de la ville (**affilié à la FFCT depuis 1933**) a donné de son temps, de ses connaissances à la cause de cette jeunesse.

"L'expérience de chacun est le trésor de tous" (G. de Neerval)
"Les enfants ayant plus besoin de modèles que de critiques" (Joubert)

Pour nous, il n'y a pas eu de sacrifice. S'oublier un peu, abandonner pour un temps notre routine et retrouver à travers cette ambiance juvénile toute la fougue qui nous a fait aimer le vélo. Ce plaisir simple de liberté sans moteur, cette joie oh combien enivrante de les écouter, se parer d'un nom de coureur, et puis la randonnée, l'exploit qui restera indélébile dans les esprits.

Il y avait DRISS, STEPHANE, KILLIAN, ALEXANDRE, JEAN-RENE, VINCENT, FLORIAN, GAUTHIER, mais aussi : MARION, MARIE, AURELIE, JULIE, MAUDE, mais il n'y avait pas PAULETTE... Pourtant, peut-être un jour, même s'ils ont délaissé le vélo, lorsqu'ils entendront l'inoubliable Yves Montand chanter "à bicyclette" renaîtra en eux les merveilleuses journées du **TOUR DE LA LOIRE**.

IMBERT Adrien

AS DE TREFLE DE SAINT-ETIENNE

INFORMATIONS MUNICIPALES

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS

Le plan départemental de collecte et de traitement des déchets a pour objectif : le recyclage de 22% des déchets dans l'an 2002 alors qu'actuellement seulement 5% sont recyclés, le reste étant traité par enfouissement. Ce plan précise que le traitement des déchets serait assuré par deux unités : l'une dans le Roannais, l'autre aux environs de Saint-Etienne. L'enfouissement n'existerait plus.

Les objectifs de la collecte sélective sont de diminuer le tonnage traité, d'opérer une meilleure sélectivité des produits à récupérer et à recycler pour obtenir un moindre coût par habitant.

Dans ce cadre le SICTOM du Forez-Sud a demandé une étude au cabinet « CSD ASUR » qui se décompose en deux phases :

- 1^{ère} PHASE : Etat des lieux
- a) Collecte d'informations sur l'existant
 - b) Analyse du gisement d'ordures ménagères, DIB, encombrants, déchets de déchetterie, répartition géographique du gisement
 - c) Analyse de l'organisation : performance de la collecte, avancement des collectives sélectives.

- 2^{ème} PHASE : Propositions
- Présentation des solutions de collectes sélectives selon le type d'habitat ;
 - Collectes sélectives abordées en fonction de la valorisation matière.
 - Présentation des performances avantages et inconvénients de chaque système (collecte sélective en porte à porte ou apport volontaire, suivant l'habitat et produit récupéré)
 - Evaluation des coûts, budget général.

Les résultats de cette étude entraîneront des modifications dans la collecte des déchets de notre commune. Vous serez informés en temps voulu des nouvelles collectes à votre disposition.

ORDURES MENAGERES

Le mardi 11 novembre étant un jour férié, la collecte des ordures ménagères aura lieu le mercredi 12 novembre

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque continue son activité dans le local de la Mairie, celui-ci a été agrémenté par une exposition de peintures déposée par « Formes et Couleurs ».

Le changement de permanences a été bénéfique, le mercredi semble convenir davantage aux emprunteurs compte tenu du nombre de prêts ce jour-là. Cependant nous signalons que pendant les vacances scolaires de juillet et août la bibliothèque sera fermée le mercredi.

Notre service de prêt gratuit de livre est assez dynamique si l'on en juge par le nombre d'ouvrages empruntés pendant la période du 7.03.97 au 6.06.97 :

170 livres par les adultes
250 livres par les enfants.

A ce sujet nous rappelons que le choix des livres par l'enfant se fait sous la responsabilité des parents.

Profitez peut-être de la période des vacances et de repos pour lire ; nous vous attendons à la bibliothèque les samedis de 10h30 à 12h pendant l'été.

DON DU SANG

Donner votre sang est un acte généreux, montrant votre solidarité et votre engagement. Merci de venir le lundi 4 août de 17 h à 19 h au Foyer Rural. Une collation vous sera offerte après le don.

A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'A.D.M.R. a été créée pour aider les familles en difficulté. Elle peut rapidement vous apporter une aide au quotidien, à votre domicile, et adaptée à vos besoins, par l'intermédiaire d'une aide-ménagère ou d'une travailleuse familiale qui sont des personnes formées et compétentes. N'hésitez pas : des aides financières sont possibles (sous certaines conditions) par les Caisses d'Allocations Familiales, les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, la Mutuelle Sociale Agricole, l'Aide Sociale à l'Enfance, des Assurances diverses, le Département. Une participation est à la charge de la famille en fonction du quotient familial et peut être déductible des impôts.

Si vous êtes une personne âgée, retraitée ou handicapée et :

- vous êtes fatiguée, convalescent ou vous rentrez de l'hôpital ;
- vous avez besoin d'aide pour vos tâches ménagères, vos courses, vos démarches administratives :

Contactez :

42170 Mme Christine JOUSSERAND

Meyrieux

CHAMBLES

Tél : 04 77 52 95 12

L'Association locale de SAINT-MARCELLIN intervient sur notre commune :

Si vous êtes une famille et :

- vous attendez un enfant ou votre enfant vient de naître,
- des problèmes de santé surviennent dans la cellule familiale,
- un événement, des difficultés passagères ou de longue durée perturbent l'équilibre de votre foyer :

Contactez :

Mme Evelyne JURIC

Route des Cimes

42680 ST MARCELLIN EN FOREZ

Tél : 04 77 52 95 18

INFORMATIONS BANQUE ALIMENTAIRE

Sur proposition de l'intercommunalité des C.C.A.S., le C.C.A.S. et l'école de Chambles vous ont invités à participer en novembre 1996, à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire. Voici quelques informations sur cette association.

La première Banque Alimentaire est née en France, à Paris sous l'impulsion de l'Abbé Pierre et du Secours Catholique. Elle redistribue gratuitement aux associations caritatives toute l'année, les denrées alimentaires provenant des surplus européens, des entreprises agro-alimentaires non commercialisables, pour des raisons diverses.

A l'heure actuelle, le territoire national est couvert par 67 Banques Alimentaires, soit la presque totalité des départements.

BANQUE ALIMENTAIRE DE LA LOIRE

Créée en 1986, elle couvre tout le département. Son but, collecter et distribuer gratuitement des vivres toute l'année aux associations caritatives locales, parmi lesquelles des C.C.A.S. de l'intercommunalité sous certaines conditions

- Vérification des ressources des personnes démunies
- Fourniture à la B.A. des listes de personnes secourues
- Signature d'une convention d'adhérent
- Versement d'une cotisation
- Enlèvement des produits par leurs soins.

La B.A. fonctionne sans argent. Chaque mois la B.A. départementale rend compte à la Fédération Française des Banques Alimentaires de sa gestion, tout en gardant son autonomie..

Les produits proviennent pour :

- 33% de la CEE
- 25% des Producteurs et Distributeurs de l'Agro-Alimentaire
- 23% de l'Etat (retrait fruits et légumes)
- 8% de collectes diverses
- 7% d'autres Banques Alimentaires
- 4% de la plate-forme régionale.

L'activité humanitaire a également un aspect économique par la lutte contre le gaspillage auprès de la grande distribution, la B.A. a signé des accords partenariaux sur les produits frais.

La gestion des stocks ainsi que la distribution sur le terrain nécessitent outre une grande organisation technique et matérielle un important travail pour l'équipe de bénévoles.

En 1986, lors de la création de la B.A. 46 tonnes de nourriture ont été distribuées, puis 446 tonnes en 1993, et près de 550 tonnes en 1997, pour aider environ 15 000 personnes chaque année; les associations adhérentes répartissent les denrées reçues soit en repas, soit en colis et s'efforcent de toucher la plupart des démunis de la Loire.

La Banque Alimentaire de la Loire a son siège 4 rue des Petites Soeurs des pauvres 42 000 SAINT-ETIENNETél : 04 77 41 05 66.

Comme chaque année, la collecte nationale aura lieu le dernier samedi de novembre, pour cette année le

29 novembre 1997.

LUTTE CONTRE L'EUTROPHISATION DE LA RETENUE DE GRANGENT

Chaque été, la retenue du barrage de Grangent souffre d'une prolifération d'algues qui pose de véritables problèmes tant au point de vue sanitaire, que nuisances au niveau touristique.

Au début de l'année, la retenue a été abaissée de 10 mètres pour installer un système de brassage des eaux qui freinera le développement des algues.

Cette installation se compose des matériels suivants :

Sur la rive : Un local technique existant mis à disposition par le Syndicat Mixte des Gorges de la Loire.

Ce bâtiment qui est ventilé et insonorisé (niveau résiduel sonore 45 dB (A) à 5m), abrite :

- un compresseur électrique à vis lubrifié de 132 kW,
- un réseau de distribution équipé de batterie de filtre, de vannes et de diverses unités de contrôles (manomètres, débimètres),
- un séparateur de condensats, qui permet la récupération des huiles pour leur traitement.

Dans le lac : Un réseau de 6 km de canalisations en polyéthylène haute densité est disposé à différents profondeurs du lac en fonction des contraintes de brassage de la colonne d'eau. Les lignes de brassage sont disposées comme suit :

- une ligne de brassage de 700m en amont de Saint-Victor,
- une ligne de brassage de 700m devant la plage de Saint-Victor,
- une ligne de brassage de 350m à proximité de la base nautique dans le lit du Lizeron,
- une ligne de brassage de 350m à l'aval de la confluence du bras du Lizeron et de la Loire.

Les lignes sont balisées par des bouées à leurs extrémités

Ces travaux ont été financés par :

Conseil Général de la Loire

EPALA

Agence de l'Eau

Conseil Régional Rhônes-Alpes

Ville de Saint-Etienne

EDF

BREF...INFO...BREF...INFO...

DEFI GORGES DE LA LOIRE

Le Syndicat Mixte d' Aménagement des Gorges de la Loire s' engage en 1997 dans une opération de communication afin de promouvoir les manifestations sportives particulièrement valorisantes qui s' y produisent chaque année.

Le fleuve Loire est le fil conducteur pour les amoureux du site, qui peuvent le parcourir à pied, à vélo, ou à la force des rames.

Ne manquez pas les prochains rendez-vous

- Semaine des Légendes-Saint-Victor sur Loire du 12 au 20 juillet
- Triathlon-Saint-Victor sur Loire le 7 septembre
- Randonnée Aviron-Saint-Paul en Cornillon le 14 septembre
- Montée de Chambles-Saint-Just Saint-Rambert le 28 décembre

LE MOULIN DE LA FENDERIE

« Un modèle d'usine du XIXème siècle, mais un machinisme moderne »

A proximité du Pertuiset, annonçant les Gorges de la Loire, se dresse le Moulin de la Fenderie, alimenté jadis par un bief captant les eaux de l'Ondaine..

A l'origine, existait un établissement du XVIIème Siècle, produisant des barres de fer destinées aux cloutiers de Firminy, remplacé par un moulinage, une scierie et enfin à partir de 1910, un moulin à farine qui n'a cessé de fonctionner qu'en 1991.

Le Moulin de Mr Paul GARONNAIRE, a su garder sur quatre niveaux toute la machinerie actionnée uniquement par la puissance de l'eau. Devenus inutiles, le bief et le bassin ont été comblés en 1994.

Pour sauvegarder ce patrimoine et en faire un lieu d'information du tourisme

départemental, un partenariat s'est créé entre le Syndicat des Gorges de la Loire, la ville d'Unieux, le SIFOGL, le Comité Départemental du Tourisme et le Conseil Général dans le cadre de l'opération « parrainage des jeunes »

C'est ce lieu chargé de la mémoire collective que nous vous invitons à découvrir :

Du 28 JUIN au 31 août

Tous les jours de 11H à 19H

Du 6 septembre au 1^{er} novembre

Dimanche et jours fériés de 14H à 18H, samedi de 15H à 18H

Renseignements :

SMAGL : 04 77 43 24 46 - SIFOGL
04 77 56 30 22

L' ART DANS LA RUE

Pour la deuxième fois depuis sa création, notre Commune s' est portée candidate pour accueillir " L' Art dans la rue ".

Le dimanche 11 mai, le temps n' était pas clément; le vent violent a obligé les exposants à se mettre à l' abri

Pourtant, cette journée fût un réel succès et les visiteurs nombreux.

Cette manifestation a été organisée par l' Office du Tourisme Forez-Sud avec la participation de la Municipalité et des restaurateurs Chamblous que nous remercions vivement.

Les enfants de l' école de Chambles avaient réalisé une magnifique fresque pour cette manifestation; nous la reproduisons en page sommaire.

OFFICE DU TOURISME FOREZ-SUD

Nouveaux horaires:

Lundi de 14 h 30 à 17 h 30 au lieu du matin

Mardi à Vendredi } 9 h à 12 h et 14h30 à 18h15

Samedi de 9 h à 12 h et 14h30 à 17h30

Du 1/7/97 au 14/9/97 ouvert le dimanche de 15 h à 17 h.

SERVICES

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE pour congés annuels:

du 17 août au 31 août inclus
Permanences Maire et Adjoints inchangées.
A compter du 1 septembre 1997
Lundi, Mardi de 13 h à 17h30
Jeudi, Vendredi de 8h45 à 12 h
Samedi matin de 10h30 à 12h

TRANSPORT DU JEUDI

en direction de Firminy

- Juillet 3 - 17 - 31
- Août 14 - 28

DECHETTERIE DE ST-JUST-ST-RAMBERT

Tél : 77.36.61.45

Horaires d'ouverture :

Période du 1/4 au 31/10 du 1/11 au 31/3
Lundi au Vendredi : 15h -19h 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h 15h -19h 14h- 18h

Dimanche : 9h - 12h (toute l'année)
Fermeture les jours fériés

La déchetterie accepte : cartons, ferrailles, déchets verts, gravats, verre, huiles usagées, batteries et appareils ménagers.

Pour avoir accès à la déchetterie, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS

Jeudi 23 octobre 1996

DECHETS MENAGERS SPECIAUX

(Piles, acides, solvants, bombes
aérosols, médicaments, produits chimiques etc...)

Passage du camion « PLANETE »
Samedi 8 novembre 1997
Cessieux 8h à 10h à prox. du conten. verres
Chambles 10h15 à 12h15 place de la mairie.

RAMASSAGE TEXTILES

Samedi octobre 1997
au profit des Paralysés de France
(information par affichage et presse)

HORAIRE BIBLIOTHEQUE

Mercredi 10h30 à 12 heures
Samedi de 10h30 à 12 heures
Fermeture le mercredi juillet et août

AGENDA

JUILLET

- 6 Cotisations permis de chasse ACCA
à 9h au foyer rural
- 13 Bal et feu d'artifice à Essalois Foyer
rural

AOUT

- 4 Don du sang de 17h à 19h au foyer
- 24 Remise des permis de chasse ACCA

SEPTEMBRE

- 14 Chamblouserie
(1^o fête automnale)
- ? AG. AFR 20h30 à la cantine

OCTOBRE

- 13 A.G. Gym Volontaire
- 18 A.G. AMIMAYA

NOVEMBRE

- 9 Messe de commémoration du 11
novembre à 11h
UNCAFN
- 23 Soirée à thème Foyer rural
- 16 Marche recherche contre le cancer
Gym volontaire

DECEMBRE

- 7 Loto Amitié Loisirs
- ? Arbre de Noël AFR
- 28 Montée de Chambles

DOSSIER

Situation actuelle : 12 exploitations et une vingtaine U.T.H (Unité travail Humain)

ATELIERS :	Lait
	Mixte lait + vaine
	Porc
	Poulet
Vente directe	Lait
	Fromage
	Légume
	Charcuterie
	Miel
	Laine de mohair

Les agriculteurs de la Commune avons décidé de vous informer, par le biais de l' écho, de l'agriculture Chamblouise.

Celle-ci se présente sous une diversité d' activités et d' atelier souvent très différents les uns des autres.

Les productions animales sont essentiellement tournées vers l' élevage :Bovin-Lait et Bovin-Viande, mais aussi des spécialisations telles que : Poulet label, chèvre, porc, cheval.

Le tourisme vert enrichit l' activité agricole de la Commune avec camping à la ferme et gîtes ruraux.

Depuis quelques années, se sont développés des ateliers de transformation à la ferme avec vente directe de : Lait, fromage, charcuterie,poulet fermier, ainsi qu' une production de miel de pays.

LA VIE ASSOCIATIVE

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque Président d'Associations.

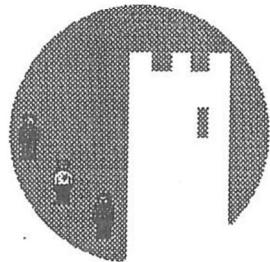
FOYER RURAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'issue de l'assemblée générale du Foyer Rural du mois de janvier le nouveau Conseil d'Administration se compose de 16 membres qui sont :

Anne	BARBIER
Georges	BARBIER
Pierre	BARBIER
Huguette	BEGON
Anne	CHIL
Lucette	CROUZET
Lisette	DEMEURE
Colette	FLEURET
André	FUCHER
René	HIVERT
Antoine	MARCELLIER
Michèle	MEUNIER
Christian	PROBEL
Laurent	ROUDIER
Jean-Luc	SIMAND
Dominique	THEVOT

vice-présidente
secrétaire adjoint
trésorière adjoint
trésorière
président
vice-président
secrétaire



Nous souhaitons la bienvenue à Christian et Antoine qui ont été élus cette année.
ACTIVITES

Les adeptes de CHAMBLES EN VADROUILLE se sont retrouvés le 9 mars 1997 pour se rendre au FUTUROSCOPE à Poitiers. Ils n'ont pas vu Charles MARTEL, mais ils ont pu rêver pendant deux jours grâce aux différents styles de cinéma qui nous ont été proposés (écran géant, projection en 3D, cinéma dynamique etc...)

De l'avis de tous, c'était formidable.

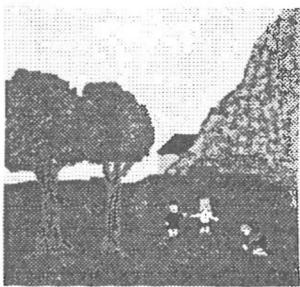
Nous vous rappelons notre prochain rendez-vous le 13 juillet à Essalois pour le grand bal et le feu d'artifice.

Nous projetons également une soirée Karaoké au mois de novembre.

PROJET

La salle du Foyer Rural est de plus en plus occupée par les diverses associations chambloises et nous nous en réjouissons. (centre aéré, Judo, Gymnastique volontaire, école) mais, nous n'avons plus assez de surface pour stocker le matériel nécessaire à l'exercice de ces activités. Nous envisageons d'agrandir le local et des plans et des devis sont à l'étude.

L'équipe du Foyer Rural vous souhaite de passer de très bonnes vacances



CENTRE AERE

Pour le troisième été, le Centre Aéré ouvrira ses portes :

du 7 juillet au 25 juillet 1997

du 18 août au 29 août 1997

La fréquentation étant importante, les enfants de 3 à 6 ans seront accueillis dans les locaux scolaires. Ils seront encadrés par deux animatrices spécialisées "Petite Enfance".

Un aperçu de ce que pourront découvrir les enfants durant les vacances d'été.

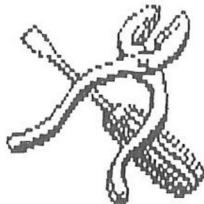
- *Camp poney pour les 8-13 ans du 6 au soir au 11 juillet.*
- *Camp à Biesse pour les moyens de 3 jours.*
- *Camp à Biesse pour les petits de 2 jours.*
- *Enquête sur le monde du travail et rédaction d'un journal.*
- *Wallibi, V.T.T, rollers, cerf-volant etc..*
- *Construction de casse-tête chinois.*
- *Journées à thèmes : Chinois-Espagnol-Italien Arabe et Régional. (Déguisements, repas, danses, jeux etc...)*
- *Semaine à thème : Walt Disney pour les petits*

Le programme sera communiqué par le biais de l'école 15 jours avant le séjour. Il peut également être consulté en Mairie. Les inscriptions se font sur place.

Les tarifs pour les enfants de Chambles sont :

*70 francs pour une journée camp
45 francs pour une journée au Centre Aéré
30 francs pour une demi-journée*

Bonnes vacances à tous



ASSOCIATION NOTRE DAME DE GRACES

Depuis Juin 1974 date de sa création, l'association Notre Dame de Grâces œuvre sur la commune, avec le concours du père Louis Tronchon connu de nombreux chamblois.

Le 27 juin dernier, les habitants de Chambles ont été invités à :

- *Prendre contact avec les membres de l'association.*
- *Visiter les locaux, ceux-ci sont entretenus grâce à l'aide de voisins et amis.*

L'association de Notre Dame de Grâces poursuit un double but :

- *Celui d'accueillir des groupes de jeunes issus d'aumôneries scolaires, de mouvements divers (JEC, Guides et Scouts de France) de centres sociaux, etc...*
- *Et celui de devenir un lieu spirituel. D'ores et déjà des journées spirituelles ont eu lieu cette année. Pour accomplir sa vocation religieuse, il lui faudrait un lieu de recueillement, projet actuellement à l'étude.*



CLUB AMITIE LOISIRS

Conformément à notre tradition le 1^{er} trimestre de l' année a été consacré à des rencontres amicales au Club : Brioche des rois- Bugnes du Mardi Gras -Choucroute de Février-Coq au vin en mars.

En Avril le Club s' est déplacé à Montbrison pour une visite guidée de la ville le matin. Après un excellent repas qui a été l' occasion de retrouvailles avec M. et Mme Berger, anciens restaurateurs à Chambles, visite du Musée d' Allard et retour par la Chaulme.

Du 5 au 11 mai ce fut le séjour à Hossegor au bord du lac marin avec d' agréables excursions ensoleillées au Pays Basque ,en Béarn et en Chalosse. Malgré des conditions météorologiques assez déplorables, le foie gras, le confit de canard l' atmosphère amicale et le Jurançon aidant, nous aurions gardé de ce séjour un excellent souvenir, si notre retour n' avait été endeuillé par la mort brutale de notre ami Jean Granger.

Le mardi 24 juin notre sortie d' Assemblée Générale ouverte à nos nouveaux adhérents nous a conduit à la Chaise Dieu avec le spectacle de l' Historial, la visite de la salle de l' Echo et de la belle abbatiale du XIV siècle. Le repas était servi dans un restaurant gastronomique au pont de Raffiny entre Viverol et Saint-Anthème. La journée se terminait par l' assemblée Générale Annuelle qui s' est tenue vers 17 heures.

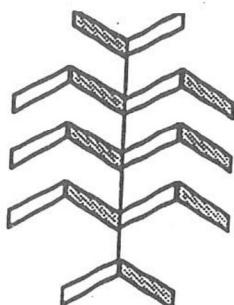
Le séjour d' une semaine prévu à Mauriac en Auvergne a dû être annulé, il sera remplacé par un séjour plus court de 4 jours début septembre dans un excellent hôtel de la côte bourguignonne près de Gevrey-Chambertin. Au programme la visite de Dijon et des hospices de Beaune et bien sûr la Route des Vins.

Nos ateliers poterie, peinture sur soie et porcelaine ont travaillé et travaillent encore d' arrache pied pour la vente prévue le 14 septembre pour " La Grande Chamblouserie" à laquelle participera notre club.

Nous rappelons aussi à nos adhérents la sortie Interclubs organisée cette année par le club de Périgueux le 1er octobre et qui nous conduira du coté de la Batie d' Urfé.

Nous invitons tous les retraités anciens et nouveaux-venus à Chambles à venir participer à nos réunions goûter du mardi après-midi au pied de la tour.

Inscriptions auprès de Mme Crouzet 04.77.52.31.96 au prix de 100F.
Mme Morlet 04.77.52.33.82



AMIMAYA

Bilan de la soirée du 7 décembre: échos très positifs.
Cette soirée qui n'était pas organisée pour faire de l'argent, mais plutôt faire connaître notre Association , nous a quand même rapporté 3145 francs de bénéfice net sans compter la vente d'artisanat. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés dans l'organisation.

Adhérents: de 40 en septembre, leur nombre est passé à 72 après une relance.

FRAGUA: cette association du Puy a organisé deux journées de présentation de la culture guatémalteque à Retournac. Amimaya s'est associée à elle la journée du samedi 1er février avec une exposition-vente d'artisanat dans l'après-midi et la projection du diaporama de Christian Vérot en

soirée. Les bénéfices de la projection ont été partagés entre la FRAGUA & AMIMAYA. Nous organiserons très prochainement une rencontre avec cette association car nous pensons que son expérience peut nous apporter beaucoup.

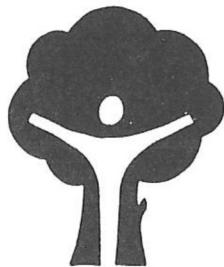
Foire automnale Amimaya s'associe aux autres Associations de Chambles dans une participation à la foire automnale. Elle y tiendra un stand.

Compte rendu du voyage de Christian et Dominique à Las Violetas. Une soirée de présentation ouverte à tous (adhérents ou non) a été organisée le samedi 15 février. Christian et Dominique en ont profité pour nous projeter quelques diapositives "toutes fraîches" de leur périple. Une volonté de relance de l'échange a été affirmée par nos amis guatémaltèques.

Tour de la Loire à vélo des écoles publiques: Amimaya a été choisie par deux écoles (Chambles et Soleymieux) comme association digne d'être soutenue et aidée.

Assemblée générale: celle-ci a été fixée le 18 octobre à 16 heures 30 à l'école.

Soirée guatemala: la date n'a pas encore été fixée, mais elle est prévue en automne.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Encadrés par nos deux fidèles animatrices, Colette et Annie, nous nous réunissons, une ou plusieurs fois par semaine, pour entretenir, ou mieux encore améliorer notre forme :

Au programme, musculation, étirements et décontraction.

Les cours sont mixtes et ouverts à tous à partir de 16 ans. Ils reprendront le 15 septembre, salle du Foyer Rural :

Les lundis de 18 h 15 à 19 h 15

Les mercredi de 18 h 15 à 19 h 15

Les vendredi de 9 h à 10 h

L'assemblée générale est prévue le 13 octobre, elle sera suivie du repas traditionnel.

La marche pour la recherche contre le cancer aura lieu le 16 Novembre.

Pour préparer une bonne rentrée nous vous souhaitons de bonnes vacances!

Pour tous renseignements

04.77.52.91.50 et 04.77.52.43.62



Cette année encore grâce au beau temps notre ball trap de la fête des mères fut un succès. Nous tenons particulièrement à remercier les nombreux non chasseurs de leur participation, qui fait de cette journée un grand rassemblement Chamblous.

L'ACCA vous informe
Aujourd'hui : "La Protection du chevreuil"

Le chevreuil est un cervidé extrêmement courant dans la Loire. Ce magnifique animal fait partie de nos paysages forestiers mais sa présence en grand nombre (surdensité selon les forestiers, densité normale pour les chasseurs) occasionne d'importants dégâts (frottis et abrutissements) sur les jeunes plants forestiers.

Les dégâts de frottis de fin d'hiver et de printemps sont particulièrement spectaculaires notamment sur douglas, essence exotique très odorante que le chevreuil affectionne tout spécialement.

Tout propriétaire de jeunes plantations sait qu'il aura à subir d'importants dégâts les premières années et nombreux sont ceux qui cherchent à s'en protéger, si possible au meilleur coût.

Differentes protections

• **Protections mécaniques**

-manchons de protection en polypropylène.

Protection totale des plants, très utilisé en plantation feuillus. Peut en exposition chaude occasionner une surchauffe des plants. Nécessite un tuteur châtaignier.

-Manchons de protection souple grillagés en polyéthylène.

Pose nécessitant l'utilisation de tuteurs châtaignier ou de bambous.

-**Protection métallique :**

Facile à poser, efficace. Convient particulièrement bien aux résineux.

-**Liteaux:**

Un à trois liteaux plantés à côté du plant semblent constituer une protection efficace pour les résineux. Permet de bien repérer les plants.

• **Protections répulsives**

-**Répulsif de type Fégol**

Il forme une couche protectrice qui adhère à l'écorce. Un phénomène d'accoutumance au produit serait parfois observé. Nauséabond et un peu pénible à passer.

-**Répulsif de type FCH**

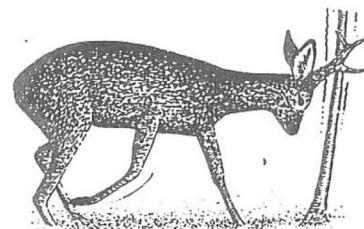
Répulsif pouvant être pulvérisé et additionné de sable pour repousser les animaux.

-**Sang de bœuf défibré**

Expérimenté avec succès sur plantations feuillus. Très bon marché mais extrêmement nauséabond. Efficacité une saison.

-**Cheveux humains**

Les cheveux contenus dans des petits sacs Nylon (collants) sont suspendus aux arbres. Efficacité discutée.



- *Protections passives et naturelles*

- Faible dégagement*

Les dégagements de plantation devront si possible être effectués entre les lignes pour permettre le passage mais devront se limiter à maintenir la tête des plants à la lumière afin de limiter l'accès au pied du plant. La broussaille bien maîtrisée constitue une bonne protection naturelle. Attention à ne pas se laisser déborder.

- La résignation*

Les dégâts de chevreuils ne touchent souvent (sauf exception) qu'un faible pourcentage de plants et on peut considérer qu'un certain nombre de plants frottés sont un tribu à payer à la nature mais que cela ne compromet pas forcément l'avenir d'une plantation résineuse.



U.N.C. SOLDATS DE FRANCE

SOLDATS DE FRANCE

Les 9/10/11 Mai nos drapeaux, ainsi que les membres de notre association venus plus nombreux cette année, ont participé, et représenté la commune au Congrès de la Roche Sur Yon.

Celui-ci avait pour thème la " Citoyenneté " au programme était également prévu la découverte en car de la côte Vendéenne, avec la visite d'un écomusée; Visite fort intéressante nous expliquant la formation des polders, et des Marais salants.

Ce congrès s'est agréablement bien déroulé et l'on pense se retrouver pour Bourges l'année prochaine.

A noter: *Sortie en car le dimanche 14 septembre au château de Pierreclos en Bourgogne.*

Réservation : 04.77.52.40.38

Cérémonie du 11 Novembre avec office religieux avancée le dimanche 9 Novembre



**ASSOCIATION FAMILLES
RURALES**

L'année écoulée (scolaire s'entend) a été forte en activités.

Deux mois de repos seront les bienvenus pour se reposer et ...repartir en fanfare !

Procérons par ordre:

Activité Cantine Scolaire: *Mme Florès et Mme Pichon vont assurer le nettoyage à fond avant de prendre des vacances bien méritées.*

A noter: *La vente des carnets de tickets aura lieu le 1er trimestre (sept-dec 97).le 1er jour ouvrable de chaque mois. Nous ne savons pas si nous le maintiendrons car peu de vente ce jour là.*

Activité judo : Le voyage des deux grandes sections a eu lieu les 6-7-8 juin 1997 à Six-Fours-Plage dans son magnifique village vacances et tous les enfants et adultes étaient enchantés.

Programme : Judo, Plage, Boum surprise organisée par le village, Visite de la rade de Toulon en bateau, course aux souvenirs sur les chapeaux de roues...

Le club a pu prendre en charge 50 % du coût du voyage plus le car.

La fête du judo a eu lieu le 27 juin 1997 au programme : Démonstration, combat, remise des médailles par Mme Mireille Vigne et Mr Marcel Barbier. Cela s'est terminé par un agréable casse-croûte partagé par 58 personnes.

N'oublions pas la section des petits qui est partie le 25 juin 1997 à ST Victor sur Loire, pour une promenade en bateau mouche sur le lac de Grangent et un pique-nique.

A noter : Pensez, pour ceux qui le désirent, à rendre vos pré-inscriptions pour l'année 97-98 soit à Mme Mireille Vigne soit à Mr Marc Castillon. Ceci afin que nous puissions définir nos groupes dès la rentrée. C'est Romain Bertrant qui va définir les horaires suivant ses examens à la fac et son emploi du temps. Souhaitons lui bonne chance.

Service Aide Ménagère:

Contrairement au judo, ce service tourne au ralenti "Tant mieux, nos anciens se portent bien".

A noter : Montage des dossiers Mme Sylvie Tarride La Garde
Gestion des dossiers Mme Christine Jousserand Meyrieux

L'assemblée générale aura lieu à la rentrée (date non fixée pour l'instant).

ASSOCIATIONS CHAMBLOUSES

Et si on faisait la foire ?

Depuis quelque mois déjà, on en parle,

L'A.F.R a donc convoqué les associations Chamblousées.

On a parlé, discuté, on s'est même parfois échauffé,

Et bien le 14 septembre aura lieu dans le bourg de Chamblous, devinez quoi ?

Une Chamblouserie,

Ne cherchez pas dans le dictionnaire, vous ne trouverez rien.

C'est de chez nous !!!

Associations participant à l'opération : Club Amitié et Loisirs

A.C.C.A (chasse)

Foyer Rural

G.V (Gym volontaire)

Amimaya

A.F.R

aidées par la Mairie de Chamblous.

Les personnes susceptibles de pouvoir nous aider dans l'organisation sont les bienvenues. Faites vous connaître auprès de : Mme Chantal Marcellier au 04.77.52.04.69

Les professions libérales et artisans demeurant à Chamblous, qui veulent exposer sont également priés de se faire recensés auprès de :

Mr Nicolas Meunier 04.77.52.11.80

A noter : Aucune participation financière ne sera demandée aux exposants, mais il sera demandé un lot pour la tombola gratuite.

Si Chambles... m'étais conté

LE GARDE-CHASSE

Le Toine, garde-chasse, conscientieux et asservi, avait, depuis son agrément, au début du siècle, donné satisfaction à tous les membres de la société de chasse.

Sa femme, la Bénédicte, avait contribué à la naissance de cette bonne réputation et veillait à son maintien. La mémoire de son époux s'engorgeait facilement et elle jugeait utile de la "décrasser" une fois par semaine.

Le samedi soir, de préférence, elle lui posait des questions qu'elle piochait au hasard, dans le carnet des "instructions pour garde-chasse".

Elle lui demandait, par exemple: "Quels sont les principaux délits de chasse?"

Le Toine, fermant les yeux pour s'isoler du monde extérieur et bannir toute distraction répondait: "Premièrement, chasser sans permis, deuxièmement, chasser en temps prohibé, troisièmement, chasser en temps de neige, quatrièmement, chasser la nuit et cinquièmement chasser avec des engins prohibés."

C'était le premier temps de sa réponse. Pour être assuré de l'exactitude de celle-ci, il la reprenait en patois, langue qui lui était familière car il l'utilisait avec sa femme et ses voisins, tous les jours.

La Bénédicte aimait, parfois, inventer une sorte de sketch. Elle incarnait tantôt l'honnête chasseur, tantôt l'infâme braconnier.

--- Je n'ai pas de permis qu'est-ce que tu fais?

--- Tu dois me donner ton nom.

--- Je refuse.

--- Je te demande ton arme.

--- Je refuse.

--- Je la prends de force.

--- Malheureux ! Toute violence est interdite. Tu ne peux agir par la force. La loi le défend expressément.

--- Mais alors ! Qu'est-ce que je dois faire ?

La Bénédicte, pour la énième fois, expliquait comment, dans ce cas précis, il était

nécessaire, après avoir observé l'arme avec attention, de dresser un procès-verbal qui devait être remis au Maire dans les vingt quatre heures.

Les habitants et les chasseurs de Chambles étaient alors disciplinés et respectueux du règlement. En cinq ans, le Toine n'avait eu à intervenir qu'une vingtaine de fois dont quatorze sur des contrevenants étrangers à la Commune et non adhérents à la société de chasse.

La Bénédicte, classée seconde du canton lors de sa session du certificat d'études, avait, avec joie et contentement, rédigé, pour son mari, les procès-verbaux en utilisant au fil des paragraphes, des mots compliqués et des conjugaisons difficiles pour traduire, avec plus de justesse, la réalité des faits incriminés.

Un matin de juin, le fusil pendu à l'épaule par sa courroie de cuir, le Toine effectuait une ronde de routine sur le sentier de la Johannade lorsqu'il aperçut, à hauteur du barrage qui, à l'époque, coupait la Loire en aval de la ferme, un inconnu dont le comportement bizarre l'intriguait. Dissimulé derrière le tronc d'un châtaignier centenaire, il l'observa.

L'homme avait fixé sur un trépied en bois un tube jaune qui brillait au soleil. Il apposa l'oeil d'une sorte de viseur et, avec lenteur, orienta le tube en direction de Saint-Victor, puis en aval du barrage, côté rive gauche du fleuve, enfin vers la crête du d'Essalois.

Pour la première fois dans l'exercice de ses fonctions de garde-chasse, le Toine eut la certitude qu'il était en présence d'un quidam utilisant, pour braconner, un engin prohibé.

Il dévala la côte en courant, s'arrêta à un mètre du soit disant braconnier et l'interpella.

--- Montrez-moi vos papiers.

--- Pourquoi voulez-vous mes papiers ?

--- Vous chassez avec un engin non autorisé par le règlement.

---Je ne chasse pas. Je cherche des angles de visées pour effectuer des relevés de terrain.

Le mot "visé" fut le seul mot retenu par le Toine dans cette réponse. Point de doute : il avait en face de lui un délinquant.

Il répétra son ordre mais, cette fois, d'un ton sec et autoritaire.

Le garde était large d'épaule, haut de taille, plein d'assurance, l'inconnu fluet, petit, timide. Il lui laissa recopier les renseignements imprimés sur sa carte d'identité et emporter le trépied de son appareil qui devint une pièce à conviction.

La Bénédicte, depuis une semaine, séjournait chez sa mère veuve et vivant seule dans une petite maison d'un village au nord de la plaine du Forez.

Le Toine fut donc obligé de rédiger, sans son aide, le procès-verbal.

L'opération le fit "batailler" l'après-midi et toute la soirée jusque tard dans la nuit.

Il possédait bien le modèle d'un procès-verbal dans le cahier des consignes et le double de ceux rédigés par sa femme, mais ils traduisaient des infractions simples, banales, faciles à expliciter.

Décrire un appareil compliqué, des manipulations mystérieuses, l'aspect physique d'un inconnu au nom tarabiscoté, d'origine Polonaise ou Russe, sans doute, tout cela exigeait une connaissance approfondie de la langue française.

Le Toine, à l'école primaire du bourg, n'avait eu que de brefs moments de satisfaction. Il jubilait quand l'instituteur, en hiver, l'envoyait quérir le bois pour le poêle ou quand, au printemps, il lui confiait l'arrosage des fleurs et des légumes du jardin. Le reste du temps il rêvassait.

Il regrettait, maintenant, son laisser aller. Il réussit, pourtant, à rédiger une page entière en remplaçant par des mots patois, écrits de manière phonétique, les termes dont il ignorait l'équivalent en français.

Le lendemain, dès l'ouverture de la Mairie il apporta son procès-verbal au premier magistrat de la commune. Celui-ci refusa de le lire.

"Tu n'auras pas de prime, cette fois mon pauvre Toine. L'ingénieur en chef des ponts et chaussées m'a téléphoné, hier soir. Il était fou de rage, envisageait de porter plainte contre toi.

J'ai eu beaucoup de difficulté à le calmer. Tu as, paraît-il, empêché l'un de ses géomètres d'effectuer des visées

Le Toine sortit de la Mairie en baissant la tête de honte.

Il la baissa un peu plus quand, vers midi, le Président de la chasse l'interpella devant le café de la place et sans l'inviter à entrer dans l'établissement pour boire quelque chose comme à son habitude.

"Quelle mouche t'a piqué de dresser un procès-verbal à un agent de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions. J'ai bonne mine, moi, responsable de ta formation.

Jusqu'à ce jour on a tous été satisfaits de ton travail de garde. C'est pourquoi je ne veux pas t'accablé mais, désormais, agis avec prudence et discrètement et ne t'emballe pas".

Le Toine entra dans sa maison. Sa femme l'attendait. Elle était venue depuis la gare, partie à pieds, partie dans la carriole du père Jacou.

Dans le village les nouvelles se transmettent rapidement et la Bénédicte était au courant de l'histoire du géomètre. Elle interpella son mari alors qu'il n'avait pas encore franchi le seuil de la porte.

"Je te laisse seul quelques jours et tu te crois obligé de faire des bêtises plus grosses que moi. Je ne pourrai plus m'éloigner de la maison sans me ronger les sangs. Quel péché ai-je commis, mon Dieu, pour mériter un homme pareil ?"

Le Toine baissa la tête, plus bas qu'avec le Maire, plus bas qu'avec le Président de la société de chasse, plus bas que le chef d'un moine en oraison dans la chapelle de son abbaye.

Devant la carcasse voûtée et l'air misérable de son époux, la Bénédicte eut pitié de lui. Elle s'approcha et l'embrassa car son amour triomphait toujours de son ressentiment.

Elle lui parla d'une voix douce, comme l'on parle à un enfant "gros bête, oublie cette histoire de mais promets-moi de ne plus agir sans réfléchir. Et puis n'essaye plus de rédiger des procès-verbaux. C'est mon affaire. Allez ! viens manger, la soupe refroidit."

Le Toine rasséréné promit. Il vint s'asseoir sur le banc près de la table de la cuisine et coupa deux tranches de pain, l'une pour lui l'autre pour sa femme, après avoir tracé une croix avec la pointe de son couteau, sur le plat de la couronne qu'il venait d'entamer.

Paul TREVE

LE GARDA DE TCHASSE

Le tuane garda de tchasse aye bian fait son travé, et, tous lou tchasser eront content de se ...

Sa fenne la Bénédicte y bayave la mo. Le sand y posave de question, sa que ne faut pas fere. Le tuane en sarrant lou zé répondoy :

- par tchassa faut avoer en parmi, faut pas tchassa dené, gny quand gno de la nyue. - tout dou se dizion en pateoi- dien le paye se parlave ma le pateoi.

La Bénédicte y demandave que faeri chy na dejí de parmi: faut me baya ton nu, chy voere pas, te prenē ton fusil, o na pas droi de faere violence. Faut faere en proucé, et le bailla au maere.

Lou chambrous et lou tchassor respectave a pro pré le règlement - en chinque ans ayie ma fé na vingtène de proucés, et tjour a de étrangiés a la commune!

La Bénédicte que sayie bian écrire, fagi lou papiers "ayi son certificat d'études".

En matye de la proumère semane de juin, le Tuane filer faere en tour vé l'aleu, vegué n'homme en po bizarre. Tgny en trépié, dechu ayi en tube en po long que bracave sur san vitou. Quer bian la proumère voé que veyi na via pareil, en s'aproutchan belament.

- Le Tuane dizié: que faezé, bracauna, encer avec en canu ? baya me vautrou papier ?
- L'autre dizié : Je ne chasse pas, je fais des visées pour le nouveau cadastre...
- Le Tuane dizié : - O tchassé, visée ou pas visée, vo vous faere en proucé.

Le Tuane pregny le tube et le pourté ve sa moese.

La Bénédicte gnère pas, ere vé sa mère, que damourave dien la plne. Le Tuane, fagué le proucé y bataillé la moète de la ne. O ne sayi pas ce qu'ère en canu de visée, ou en fusil.

Te sou ne sayi re faere, ou pas grand via.

Le lendemo a huit ture, pourté son papier à la maérie .

Le Maere ne vougué pas l'visa, er pas content dutu " Tuane ma encère fae na counario. Quer pas en bracounie, quer en employo de l'état que fagi de plans par la Préfecture..."

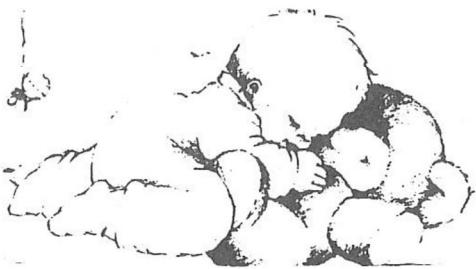
Le Tuane ne sayi que dyère, surtout que le président y digné ou chié vegnu chimple m'a bito dien l'embarra en fezan en proucé à que l'homme.

Quand la Bénédicte arriva, y digné mon pour Tuane chio commou lou pety lan te po pas ma mignute.

Le bitère d'accord en mandjan na bona soupe en bon morcé de bacou.

Tou le monde le pardunère, le Tuane n'ère pas un mauvais garçu.

NOS JOIES - NOS PEINES



3 janvier 1997

Manon LANCRY

6 février 1997

Aimé BERTHOLLET

11 février 1997

Loric VIGIER

Le 19 avril 1997

Cécile DUVERNEY
Pierre BARBIER



12 mai 1997

Jean GRANGER

28 mars 1997

Mathilde DUSSAUZE

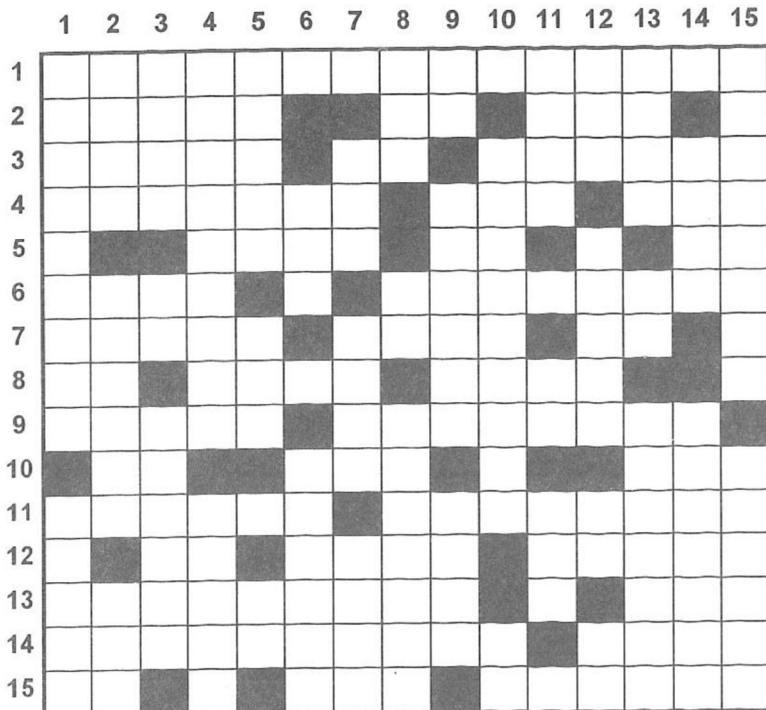
19 mai 1997

Joseph FAYOLLE

7 juin 1997

Jean DUBREUIL

Mots Croisés Chambrous n° 28



Solution du n° 27

M	O	L	A	I	R	E	S	E	T	T	A	N	
I	N	O	N	D	A	T	I	O	N	C	R	U	E
L	U	C	E	B	R	E	S	O	H	M	O	I	S
L	A	V	A	L	A	S	O	H	M	A	I	L	
E	N	R	O	L	E	N	T	L	M	A	I	L	
N	N	U	E	G	E	R	U	C	T	E			
A	L	O	E	S	E	B	I	E	N	T	O	T	
I	O	R		R	A	I	L	A	I	T			
R	U	T		P	R		P	L	O	U	F	P	
E	P	U	I	S	E	N	T	E	S	T	P	I	
I	N			P	A	R	M	E	E	A	N		
B	O	N	N	E	A	N	N	E		C	L	E	
O	T	I	N	S	T	U	N	N	E	L	D		
R	E	M	S	E	A	N	T	E	O	T	E		
E	S	P	E	R	H	I	F	E	T	E	S	E	

Horizontal - 1) Confiées à nos élus. 2) Donnas les moyens - Conjonction - Gendre de Mahomet. 3) Capitale en 79 - Détestés ou appréciée malgré son trou - Soupe provençale. 4) Allure remarquée - Ecrivain suisse - Sigle médical. 5) Paysan d'Amérique...du Sud - Précède le docteur - Petit paresseux. 6) Partie d'office monastique - Habite un lieu isolé mais très verdoyant. 7) Rejettent - Quand il passe on n'entend plus rien - Pronom. 8) Préposition - En Ardèche sur la rive du Rhône - Manière de voir. 9) Canard - Détachent des grains. 10) Cale pour maintenir une pièce cylindrique - Fleuve de Provence - Beau parleur. 11) Strict et rigoureux - Espérances. 12) Pronom - Habitation de Moujik - Chocs. 13) Hameau de Chambles - Rayon. 14) Pas d'âne - Vous et moi en faisons partie. 15) Conjonction - Possédée - Ecartée.

Vertical - 1) Celle du Foyer Rural de Chambles est la quatorzième cette année - Empruntée par les participants à la précédente. 2) Grand lac américain - Désœuvrée - Hors de combat. 3) Fumée et brouillard - Précède souvent le pas - Détournas. 4) Avec lui certains voient parfois de haut Chambles et les Gorges de la Loire - Prénom féminin. 5) Port de la Rome antique - Pour la troisième fois - Mesure chinoise. 6) Capitaine de réserve ...animale - Le jour avant. 7) Unité monétaire d'Extrême Orient - Jeu de hasard - Récipient. 8) Pèsent de plus en plus lourd - Pronom - Dégât. 9) Bismuth - Ne pas se laisser aller - Prélèvement fiscal. 10) Ont - Note. 11) Disgracieux - Préposition - On lui a finalement préféré l'EURO. 12) Pronom - Digue - Drame japonais - Jeu de nom japonais mais d'origine chinoise. 13) Josip BROZ - Adverbe - Spontané. 14) Ville d'Algérie - Ouvre la boîte crânienne. 15) Pour bien pratiquer la 1 verticale, il faut en avoir de bons - Fondement.

COMMUNE DE ST JUST ST

